



PEINTURE

Les couleurs et la texture sont au choix du propriétaire. L'entrepreneur doit appliquer trois couches de peinture au latex à base d'eau ou selon une application particulière assurant une bonne adhérence. De plus, l'entrepreneur doit offrir l'opportunité de 3 choix de couleur par pièce et doit spécifier à l'intérieur du contrat les codes de peinture avec lesquels il a soumissionné et en fournir la ventilation des coûts au propriétaire. La compagnie de peinture recommandée est Benjamin Moore.

FINIS DE PLANCHER

Le revêtement des planchers et les plinthes sont choisis par le propriétaire. Toutefois, l'entrepreneur doit spécifier à l'intérieur du contrat pour chacune des pièces, le type de revêtement avec lequel il a soumissionné et en fournir la ventilation des coûts au propriétaire.

QUINCAILLERIE

Le type de quincaillerie est choisie par le propriétaire. Toutefois, l'entrepreneur doit spécifier à l'intérieur du contrat pour chacune des ouvertures, le type de quincaillerie avec lequel il a soumissionné et en fournir la ventilation des coûts au propriétaire.

CLOISON INSONORISÉE ENTRE LES LOGEMENTS

(doit former une séparation coupe-feu d'au moins 45 minutes)
 joints et peinture 3 couches
 gypse 5/8" type X
 barres résilientes 1/2"
 colombage en bois (2" x 4" à 16" c/c)
 carton gris 1/2"
 gypse 5/8" type X, continu de la fond. au-dessous des fermes (joints avec scellant ignifuge)
 colombage en bois (2" x 4" à 16" c/c)
 laine insonorisante ROXUL 2 1/2"
 2 gypse 5/8" type X
 joints et peinture 3 couches

CLOISON INSONORISÉE DES ESCALIERS

(doit former une séparation coupe-feu d'au moins 45 minutes)
 joints et peinture 3 couches
 gypse 5/8" type X
 colombage en bois (2" x 4" à 16" c/c)
 espace 1/2"
 colombage en bois (2" x 3" à 16" c/c)
 laine insonorisante ROXUL 2 1/2"
 barres résilientes 1/2"
 gypse 5/8" type X
 joints et peinture 3 couches

CLOISON PORTEUSE

cloison porteuse 2"x4" à 16" c/c
 gypse 5/8" type X de chaque côté

PLANCHER DU RDC

fini de plancher (voir propriétaire)
 dalle de béton armé 4"
 (voir plans de l'ingénieur en structure)
 isolant rigide 1"
 remblai compacté 95% proctor
 (voir plans de l'ingénieur en structure)
 sol existant non remanié

PLAN POUR PERMIS ET APPROBATION (05/12/13)
 LES COPIES ANTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE DÉTRUITES.
 Tous droits réservés à l'architecte.

Ce projet est exécuté en mode accéléré pour l'accommodation du maître de l'ouvrage, il est donc possible que ce projet ait à subir des modifications suite à l'inspection de la régie du bâtiment, de la municipalité ou autres centres de réglementation.

REMARQUES:
 L'architecte ne fait aucune surveillance de chantier. L'entrepreneur ainsi que tous les sous-traitants devront vérifier sur place toutes les dimensions, mesures ainsi que les conditions des locaux ou du chantier, avant de procéder à l'exécution des travaux. Les travaux devront être conformes aux codes et règles de l'art.



REVISIONS- EMISSIONS		
No.	Date	Détail
2	05/12/13	POUR APPROBATION ET PERMIS
1	20/09/13	préliminaire pour approbation

Propriétaire:
 Const. J.Paul Léger et Fils inc.
 2 835 Ch. Lac Corbeau, St-Damien (Qué.)
 JOK 2E0 tél. 450-835-4460 c. 450-803-4460

Projet: **4 LOGEMENTS**
 adresse: Rue Reine-Lafortune, St-Félix de Valois (QUÉ.)
 Titre: **PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE**

Louis Morrissette
 architecte

105, rue Bousquet, Joliette, (Qué.) J6E 2E3
 TÉL: (450) 756-8204 FAX: (450) 756-8725
 jrepro@videotron.ca

No dossier: 13-109-05
 Échelle: 1/4"=1'-0"
 Date: 05/12/13
 No de feuille: 3 de 6